

Vitry-en-Charollais Dermatose bovine : la coopérative frappée de plein fouet par les restrictions

La propagation de la dermatose nodulaire contagieuse entraîne de lourdes conséquences sur le marché bovin. La suspension des exportations et la limitation des mouvements d'animaux touchent des acteurs comme la coopérative Sicarev Coop, à Vitry-en-Charollais, qui voit son activité fortement ralentie.

Propos recueillis par Anthony Bordes - Hier à 18:57 | mis à jour hier à 19:32 - Temps de lecture : 3 min



François Chaintron, directeur délégué pour la zone Bourgogne de Sicarev Coop. Photo fournie par FC

La filière bovine française est au point mort. Depuis le 17 octobre et jusqu'au 4 novembre inclus, les sorties de bovins du territoire métropolitain sont suspendues et les mouvements d'animaux limités. Une situation causée par la propagation de la [dermatose nodulaire contagieuse \(DNC\)](#).

La coopérative [Sicarev Coop](#), regroupant plus de 7 000 éleveurs adhérents et disposant d'une antenne à Vitry-en-Charollais, est l'une des structures les plus concernées par ces restrictions. Elle voit son activité asphyxiée, ne pouvant plus échanger à l'international.

François Chaintron, directeur délégué pour la zone Bourgogne, détaille les conséquences de cette situation sur la coopérative.

Quel impact concret ont les annonces du ministère de l'Agriculture sur votre activité ?

« La réglementation actuelle limite nos mouvements et nous empêche de faire de l'export à l'échelle nationale et internationale. Au niveau de l'impact sur nos activités, il y a les animaux de viande destinés à l'abattage, qu'on peut toujours emmener à l'abattoir mais avec une logistique beaucoup plus contraignante qui génère des surcoûts. En revanche, notre activité liée aux animaux maigres est presque à l'arrêt. On tourne à 15 à 20 % de la normale, car la majorité de ces animaux sont, à l'origine, destinés à l'export. Le reste est destiné à des ateliers d'engraissement pour faire de l'élevage. Pour illustrer, en Saône-et-Loire, en temps normal, nous traitons environ 700 animaux par semaine, dont 500 animaux maigres. Aujourd'hui, nous n'en traitons plus qu'une centaine. »

Comment s'adapte la coopérative ?

« Nous respectons les mesures à la lettre, car notre priorité est de faire en sorte que la maladie soit éradiquée le plus vite possible. On demande que tout le monde respecte bien les règles afin d'espérer retrouver de bonnes conditions à partir du 5 novembre. Sinon, ce serait catastrophique pour beaucoup de nos éleveurs. Pour la majorité, attendre une quinzaine de jours est jouable, mais au-delà d'un mois, la situation deviendrait intenable. Ce n'est donc pas de l'activité totalement perdue, mais reportée : on trouve des solutions au cas par cas avec les éleveurs, voir quels animaux peuvent être déplacés, ceux qui doivent rester. On étudie même des aides financières exceptionnelles. »

Que retenir de cette nouvelle crise ?

« Il faut moderniser la filière. Les informations sanitaires doivent être dématérialisées : on doit savoir en temps réel si un animal est vacciné ou non et où il se trouve. Chaque année, une nouvelle maladie fait son apparition. Le carnet de santé d'un bovin devient de plus en plus complexe ! L'idée, c'est qu'il faut améliorer la traçabilité pour pouvoir gagner en réactivité et éviter de nouvelles crises comme celles-ci. »